



AVIS est, par les présentes, donné que le comité de démolition de l'arrondissement de Villeray–Saint-Michel–Parc-Extension statuera sur une demande de permis de démolition pour le bâtiment portant le numéro civique :

7231, 20^e Avenue

et ce, le **7 avril 2010, à 18h00** au 405, rue Ogilvy, bureau 200.82, Montréal.

Toute personne désirant s'opposer à la délivrance de ce permis de démolition, doit faire connaître son opposition motivée à la secrétaire d'arrondissement. Ces commentaires doivent être transmis au bureau d'arrondissement situé au 405, rue Ogilvy, bureau 200, Montréal, H3N 1M3, et ce, conformément au règlement régissant la démolition d'immeubles de l'arrondissement de Villeray–Saint-Michel–Parc-Extension (RCA04-14007), **au plus tard le 29 mars 2010, 16h30.**

Le 17 mars 2010

La secrétaire d'arrondissement,
M^e Danielle Lamarre Trignac